



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU MERCREDI 25 JANVIER 2017



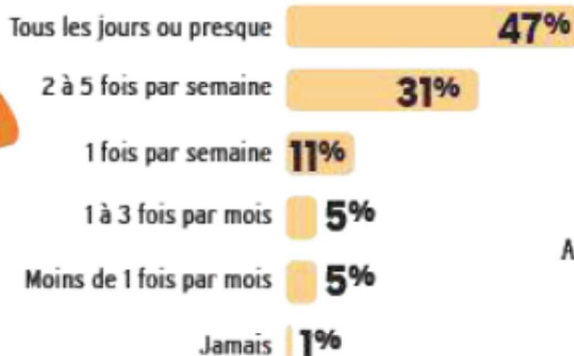
Consommation

L'insupportable démarchage téléphonique

Selon une enquête menée par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, le démarchage téléphonique intempestif est vécu de plus en plus mal par les Français. Le nombre de consomma-

teurs exprimant leur ras-le-bol n'a jamais atteint de tels sommets selon Que Choisir. Le problème principal vient de la quantité astronomique d'appels reçus : 4 en moyenne par semaine.

Fréquence des appels pour des propositions commerciales



Les horaires de démarchage



le canal de démarchage



91%
téléphone
fixe



32%
téléphone
mobile

Secteurs d'activité qui démarchent



Un rejet unanime

100%
trouvent
le démarchage
agaçant

88%
ont le sentiment
d'être plus souvent
démarchés qu'il y a
une dizaine d'années

Enquête Que Choisir réalisée en octobre 2016 auprès de 11.952 inscrits à la newsletter hebdomadaire Que Choisir

(Source: Que Choisir)

INFOGRAPHIE CL

Économie

Le cognac bat des records et veut éviter la crise de croissance

C'est un record qui résonne comme un pied de nez à la sinistrose des autres secteurs économiques! 179,1 millions de bouteilles vendues en 2016 à travers le monde. Le cognac fait la nique à la crise et surfe sur une croissance impressionnante! C'est 11,2 millions de bouteilles de plus qu'en 2015, 24 millions de plus qu'en 2014 soit quasiment deux millions de caisses. Et pas question de mégoter ou de vendre au rabais pour doper les volumes: même la valeur des ventes croît de manière impressionnante, flirtant avec les 2,8 milliards d'euros! Le cap des deux milliards, dépassé il y a

cinq ans, semblait alors exceptionnel. Il est désormais banal.

Alors que la catégorie est désormais à un cheveu des 15 millions de caisses, un autre chiffre impressionne: même si la maison n'officialise pas encore ce chiffre, Hennessy aurait passé pour la première fois le cap des sept millions de caisses expédiées en décembre dernier! De quoi rappeler que le plan «Cap Ten», visant dix millions de caisses pour la seule maison au bras armé, n'est pas une chimère mais un objectif.

Face à ces ventes qui donnent le vertige, l'économie du cognac est confrontée à plusieurs défis: celui de son nécessaire

équilibre et d'une filière à même de soutenir une croissance rare. Celui du risque de concentration, aussi: la croissance actuelle est à deux vitesses et de nombreuses PME n'en profitent pas forcément, soit parce qu'elles ne sont pas sur les bons marchés, soit parce qu'elles ont des difficultés à s'approvisionner en jeunes eaux-de-vie, les mastodontes du cognac achetant en masse pour approvisionner un marché américain qui avale du cognac avec appétit.

La question des stocks de vieilles eaux-de-vie risque aussi de revenir rapidement à la surface, les consommateurs réclamant désormais des VS et des VSOP alors que

d'importantes quantités de vieilles eaux-de-vie ont été stockées pour étancher la soif de consommateurs chinois qui se font désormais plus sobres.

Et puis il y a le dossier des vautours, de leurs achats de droits à planter dans les autres régions viticoles pour les rapatrier en Cognacais. Un sujet sur lequel le négoce se faisait jusque-là discret, malgré les tensions qui gagnent le vignoble. Et sur lequel Patrice Pinet, le président du Syndicat des maisons de cognac, se montre ferme: pas question de laisser dériver les hectares sans contrôle.

Ismaël KARROUM

«Le négoce doit être vigilant»

■ Patrice Pinet, président du Syndicat des maisons de cognac, va discuter droits de plantation au ministère de l'Agriculture

■ Pour «juguler le phénomène» des transferts.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

C'est le dossier qui empoisonne le vignoble cognacais depuis plusieurs mois. Encore plus depuis hier et la révélation des pratiques sauvages de certains viticulteurs pour arracher des vignes en muscadet après les avoir rapatriées en cognac (CL d'hier). Les droits de plantation achetés dans d'autres régions pour être rapatriés ici irritent la filière, côté viticulture comme côté négoce. Patrice Pinet, président du SMC (Syndicat des maisons de cognac), qui regroupe trente-deux des marques de la filière, et patron de Courvoisier, revient sur ce dossier qu'il porte cette semaine au ministère de l'Agriculture. Il aborde aussi les autres dossiers chauds de la filière.

Plusieurs viticulteurs ont acheté des droits de plantation ailleurs pour les replanter dans le vignoble cognacais. Vous avez dit votre opposition mais quels sont les moyens de lutter concrètement? **Patrice Pinet.** On essaye de traiter le sujet avec le ministère de l'Agriculture où nous avons un rendez-vous cette semaine. Avec l'Europe aussi. Il existe une faille, il faut la combler, réussir à fermer la porte. Le vignoble du cognac produit une eau-de-vie d'appellation d'origine, il doit y avoir moyen de faire reconnaître ce statut un peu particulier. L'idée étant qu'on ne puisse pas considérer ce vignoble comme n'importe quel vignoble sans indication géographique. Le seul autre vignoble équivalent, c'est l'armagnac.

Peut-on mesurer le phénomène?



«Les transferts de plantation sortent du business plan adopté par l'ensemble de la filière», estime Patrice Pinet, président du SMC et patron de Courvoisier.

Photo FB

Il est marginal mais il se développe, c'est pour ça qu'il faut l'endiguer très rapidement. En tant que négociant, on doit être vigilant quand des viticulteurs viennent nous voir avec de grosses demandes d'augmentation de leur contrat. Il faut qu'on sache d'où ça vient. Si c'est lié au rachat des vignes de son voisin, ça va. Si c'est parce qu'il a acheté des droits dans le Muscadet, ça ne va plus. Ces transferts de plantation sortent du business plan adopté par l'ensemble de la filière. Et si on veut le tenir, on doit contrôler les paramètres, notamment le nombre d'hectares liés au cognac. Si on ne le maîtrise plus, tous les calculs deviennent faux. Le fait que le contingent d'autorisations de plantation voté par l'interprofession soit porté à 800 hectares pour 2017 va peut-être juguler ce phénomène.

La filière se porte bien, avec de nouveaux chiffres records de ventes de cognac. Est-ce que tous les opérateurs en profitent? Il y a de grosses disparités. Les grands groupes établis sur l'ensemble des marchés internationaux tirent bien leur épingle du jeu. Une maison qui concentre l'essentiel de

ses affaires sur la Scandinavie par exemple, va avoir beaucoup plus de difficultés, ce marché ayant beaucoup chuté ces dernières années. En fonction des marchés où vous êtes présent, la situation peut être contrastée. Celles qui ont un marché américain fort s'en tirent bien, celles qui ont des marchés européens très forts s'en tirent moins bien. Mais je n'ai pas connaissance de situations trop délicates.

»

On a observé récemment un gros retournement de marché vers des qualités jeunes.

Le marché a évolué également, la demande notamment. Ça impacte le négoce mais aussi les viticulteurs... On a observé récemment un gros retournement de marché vers des qualités jeunes. Ce n'est pas facile à gérer pour nous au niveau de

nos entreprises parce qu'on a construit des stocks pour des qualités vieilles. On doit s'alimenter en qualités jeunes avec des prix toujours plus tendus pour tenir le prix à la bouteille. Les viticulteurs qui avaient l'habitude de vendre beaucoup de qualités vieilles se retrouvent avec un scénario différent, ça impacte forcément le résultat de leur exploitation.

Le marché américain continue-t-il à progresser?

Il y a une demande très forte sur ce marché, en VS notamment, du cognac utilisé en long drink ou en cocktail. Les eaux-de-vie vieilles repartent un petit peu, en Asie notamment, où on perçoit une reprise.

Comment Courvoisier se porte-t-il dans ce contexte?

Ça fonctionne bien aux États-Unis, on reste très bon en Angleterre sur un marché difficile notamment parce que le pouvoir d'achat des Britanniques a baissé depuis le Brexit. On maintient les volumes mais on doit faire des sacrifices sur les prix. La transition de Beam à Suntory (1) s'est faite en douceur. La prochaine étape, c'est la cons-

truction d'une distribution en Asie. On avait des équipes Beam et des équipes Suntory sur les mêmes marchés, l'idée est de remettre ça en ordre de marche pour les spiritueux et d'éviter d'avoir des forces parallèles.

Des maisons innovent avec des produits qui sortent parfois des codes établis. Le négoce n'est pas à l'unisson sur cette tendance... Ça a fait l'objet de beaucoup de débats au sein du SMC et aussi à l'intérieur de chaque maison. Il y a une volonté d'innovation pour répondre aux tendances, à la demande et une autre qui se heurte aux fondamentaux. Le cognac est un produit avec une image très forte, la question est de savoir si on peut concilier innovation et tradition, sans brouiller son image tout en étant dynamique face à d'autres spiritueux. Ces discussions doivent être ouvertes. Si on doit faire évoluer des choses, il faut le faire de manière consensuelle et dans l'intérêt de la filière.

(1) En avril 2014, le groupe Suntory a acquis l'Américain Beam pour 16 milliards de dollars, créant ainsi le n°3 mondial des spiritueux haut de gamme, Beam Suntory.

■ Pierre Berton et Mickaël Villéger sont les deux plus jeunes élus de la gouvernance de Grand Cognac ■ Le maire de Saint-Simeux et l'adjoint à Châteauneuf ont d'autres points communs ■ Rencontres.

La jeunesse pointe son nez à Grand Cognac

»

Avec mon travail, je n'ai ni pression ni le besoin de faire les choses juste pour attirer des voix.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

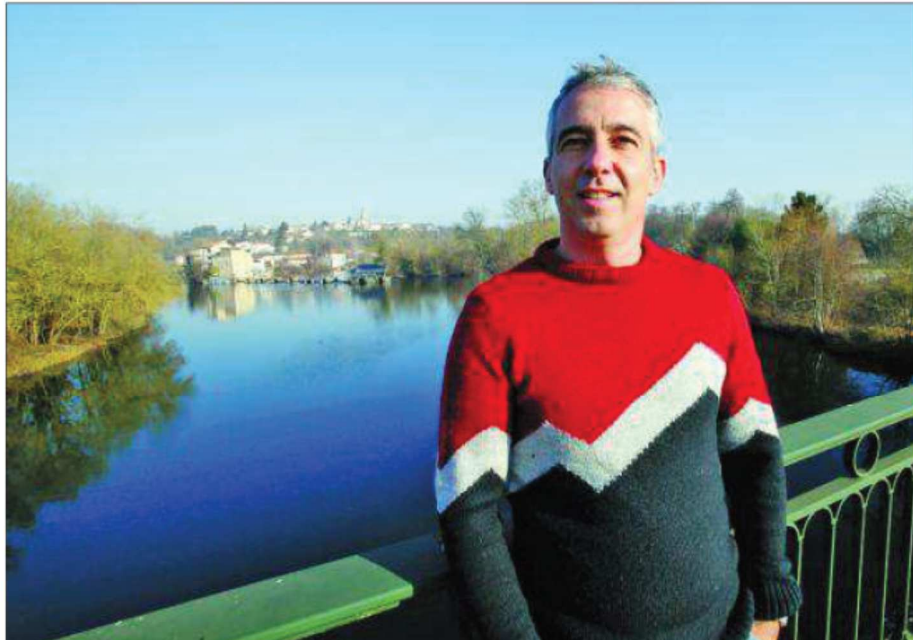
C'était en 2009. Très loin, très haut, à des milliers de kilomètres de la Charente et du fleuve dont il a la charge aujourd'hui en tant que nouveau vice-président de Grand Cognac. «Avec Jean-Louis Levesque, nous avons monté le Kilimandjaro. Et c'est au sommet qu'on s'est dit tous les deux "chiche, on y va à fond"». Les deux médecins ne parlaient pas d'enchaîner les sommets mythiques mais de se lancer dans la bataille des municipales. Cinq ans plus tard, le premier est devenu maire de Châteauneuf et Pierre Berton a été élu dans le village voisin de Saint-Simeux après un premier mandat de simple conseiller municipal de la commune de 600 habitants.

À 44 ans, le kiné ostéopathe de Châteauneuf, qui n'avait pas fait beaucoup plus de sommets que de vie publique avant son arrivée en Charente il y a quinze ans, résume simplement ses ascensions montagneuses comme politique: «J'aime bien les challenges...» Un nouveau vient de s'offrir à lui avec son élection jeudi dernier comme vice-président de Grand Cognac. Avec Mickaël Villéger, adjoint à Châteauneuf (lire ci-dessous), ils sont les deux plus jeunes des 15 vice-présidents de Grand Cognac. En plus de venir tous les deux du

même pays de Châteauneuf, ils mettent chacun en avant leur vie professionnelle pour marquer leur différence. «Même si je me suis mis à mi-temps comme je l'avais promis aux électeurs de Saint-Simeux, je ne quitterai jamais mon travail qui me permet de rester connecté avec la vie réelle. En dix ans de cabinet, j'ai dû rencontrer 200 familles de Saint-Simeux», calcule ce père de trois filles qui a passé vingt ans à Bruxelles avant de suivre sa femme, également kiné à Roulet. «Je n'ai ni pression ni le besoin de faire les choses juste pour attirer des voix. Si je ne suis pas réélu dans trois ans, ça ne sera pas un drame même si ça me passionne.»

Sur la liste Bonnefont aux régionales de 2015

Et comme son plus jeune collègue, il évoque la nécessité de dépasser les clivages politiques pour construire l'agglomération. L'ostéopathe utilise une comparaison médicale pour expliquer que ces trois premières années de l'agglomération seront réussies tant que la politique politicienne ne s'en mêlera pas: «Quand un bébé naît et que tu le manipules bien dès les six premiers mois, tu lui évites de très nombreux problèmes dans les années suivantes.» Pas question donc de jouer la carte partisane, lui qui est adhérent de l'UMP puis



Pierre Berton a été élu jeudi dernier vice-président de Grand Cognac, en charge des projets autour du fleuve.

Photos Majid Bouzzit

des Républicains depuis très longtemps et a même été en septième position sur la liste charentaise des dernières régionales menée par Xavier Bonnefont. «Je suis libéral de par ma profession et mes convictions, mais dans une agglomération de cette taille, on a besoin de personnes avec par exemple une fibre

plus sociale, plus écologique pour construire», estime ce soutien de Juppé à la primaire, qui se range derrière Fillon, «même si j'espère qu'il va expliquer un peu mieux ses positions sur la santé».

En attendant, place plutôt aux projets autour du fleuve Charente avec la volonté d'en faire une

«destination responsable» pour les touristes, en mettant «la priorité sur la voie douce». Un peu comme sa manière de concevoir la politique. «Je suis peut-être naïf, mais quand je vois ce qui se passe à Grand Cognac, il n'y a rien de mieux que cette dynamique-là pour construire.»



Élu pour la toute première fois en 2014, Mickaël Villéger est vice-président de Grand Cognac moins de trois ans après.

Mickaël Villéger, de Leroy à l'eau potable

Pas question pour Mickaël Villéger de quitter son poste de chef de produit à Leroy-Somer. À 36 ans, le maire adjoint de Châteauneuf et désormais vice-président de Grand Cognac en charge de l'eau et l'assainissement, prend sur son temps de sommeil et ses repas pour concilier vie professionnelle et vie publique.

«Je dors peu, cinq heures par nuit, et le midi j'avale souvent mon repas en vingt minutes pour profiter de la pause et travailler sur les dossiers de

Châteauneuf et de l'agglomération. Je ne veux pas pénaliser mon travail.» Et il a fort à faire cette année avec comme mission principale de réussir le transfert de l'ensemble des syndicats d'eau vers le service de Grand Cognac qui a pris la compétence eau et assainissement depuis le 1^{er} janvier. Avec en prime le cas particulier à gérer du syndicat de Châteauneuf qui ne sera dissous que dans un an pour rassembler au total plus de 37 000 abonnés à l'eau potable.

Arrivé en 2005 à Châteauneuf, le trentenaire originaire de Roumazières s'est engagé lui aussi grâce à Jean-Louis Levesque. «Il cherchait à monter une liste pour la commune. J'étais partant mais je ne pensais pas que j'allais m'investir autant», explique celui qui s'est retrouvé en 2014 pour son tout premier mandat adjoint d'une commune de 3 500 habitants, en charge de l'urbanisme, de l'environnement, du patrimoine et de l'assainissement. En revanche, il ne

se revendique d'aucune étiquette politique, si ce n'est celle de «progressiste pour faire évoluer les choses». «Je ne me retrouve pas dans un parti politique à proprement parler mais beaucoup plus dans un choix partagé comme celui que nous avons fait pour l'agglomération», explique celui qui salue autant le travail de son maire que «la volonté impulsée» par son opposant, Jean-Paul Zucchi, pour fusionner les quatre communautés de communes.

Des sujets reportés au conseil municipal

Martine Bouillon, première adjointe, était aux commandes du conseil municipal réuni lundi soir, en l'absence du maire, grippé. Des sujets à l'ordre du jour ont été reportés pour cause de «*manque de communication et de transparence*». Ainsi les dossiers évoquant le projet de fibre optique devant améliorer la réception internet dans la commune, autant que celui faisant état du «schéma directeur de l'accessibilité par les personnes à mobilité réduite du réseau de bus Transcom», ont été jugés «*illisibles, sauf à être ingénieur soi-même*», dicit Philippe Birolleau, conseiller. «*Le but de la communication est la transparence et la mise des dossiers à la portée de tout le monde*», a commenté Yves Tricoire, maire adjoint.

■ **Sécurité routière.** Comme ultime solution à freiner la vitesse sur la route de «La Maurie», déjà en zone 30, des «stop» vont être posés à titre expérimental et pour six mois au cœur même de ce ha-

meau qui est sur le chemin du golf. Ces «stop» vont imposer l'arrêt sur la voie principale. L'un d'entre eux sera au droit de l'impasse du Marceau et l'autre à hauteur du chemin des Côtes.

■ **Lotissement de l'Alouette et chemin du Gassouillis.** Encore la nécessité de mettre un «stop» au droit du chemin de l'Alouette. Mais le conseil reporte la délibération, «*mal formulée*», sur l'emplacement du panneau. Pour le chemin du Gassouillis que des riverains souhaiteraient mettre en sens unique, Raymond Bourinet a proposé une interdiction de tourner à gauche pour ceux qui viennent de Nercillac, tandis que ceux venant de Cognac pourraient tourner à droite. «*Le problème, c'est que la seule entreprise de la commune, en l'occurrence le salon de coiffure, qui a pignon sur rue, se trouve sur cette voie*», regrette Martine Bouillon. Résultat: huit voix contre et deux abstentions sur dix votants.

Des draps à recoudre au dortoir de la maternelle

Laurence Lamarque, adjointe aux affaires scolaires, a lancé un appel intéressé lors du conseil municipal de lundi soir «à toutes couturières compétentes et volontaires» pour recoudre les élastiques hors d'usage qui maintiennent en place les draps-housses des lits d'enfant à la maternelle. Marie-Christine Gallau, conseillère municipale, a fait acte de candidature immédiatement et son offre a été retenue.

■ **Du yoga en perspective.** Les tarifs d'occupation de la salle annexe de la salle polyvalente, dite «salle des associations», vont être communiqués à Marie-Claire Montaud, de Jarnac-Champagne, membre de la Fédération française de hatha-yoga, qui compte bien enseigner son art à Merpins à condition qu'on lui accorde deux mois gratuits de loyer pour se lancer.

■ **Service «entretien stades et espaces verts» de l'ex-Grand Cognac.** La commune va adhérer à ce service initié par Grand Cognac en 2016, au sein duquel le personnel du service commun, rattaché au pôle «aménagement travaux» de l'ancienne communauté de communes, est placé sous l'autorité fonctionnelle du maire. «On leur demandera juste d'œuvrer au sablage du terrain d'honneur du foot», a statué le maire.

■ **Agence postale.** Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront achevés avant l'été.

■ **Médailles du travail.** Quatre agents territoriaux sont pressentis comme futurs récipiendaires de la médaille du travail, mercredi 15 février à 18h30.

341220

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Claudette PHILIPPOT, son épouse;
M^{me} et M. Evelyne LEGENDRE,
M^{me} et M. Nadine BATELIER,
ses filles et ses gendres;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Robert PHILIPPOT,

retraité de Saint-Gobain,

survenu à l'âge de 88 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 26 janvier 2017, à 14 h 30, en la chapelle des Templiers à Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune. Condoléances sur www.pf-hervoit.fr

PF Hervoit - F. Lederc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, La Març, Segonzac, tél. 05.45.36.0.36.0.

Cet après-midi



Encore une journée froide.

Les nuages se déchirent. Et le soleil revient progressivement par le Sud. Le vent est de Nord-Est à Est, généralement faible dans l'intérieur des terres, à modéré en bord de mer.

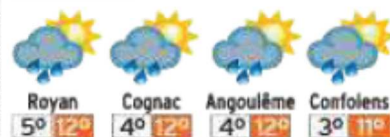
Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi





Jean-Philippe Roy et Patrick Lafarge ont adressé un courrier à Michel Gourinchas, président de l'Agglo, sur le dossier d'un regroupement pédagogique intercommunal. PHOTO SÉVERINE CALLÉ

Rapprocher les écoles

Face à la baisse des effectifs et dans le cadre du protocole relatif à la structure territoriale du système éducatif, les communes de Chassors et Sigogne ont décidé de réfléchir à la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) pour la rentrée prochaine.

Cette idée a commencé à germer l'année dernière, lorsque l'école de Chassors était menacée de perdre une classe. Jean-Philippe Roy, maire de Sigogne, et Patrick Lafarge, maire de Chassors, ont repris le dossier en main avec en tête de donner « la priorité aux enfants et de préserver la qualité de l'enseignement, car il ne faut pas qu'étudier dans une école rurale soit un désavantage ».

La baisse des effectifs conduit inéluctablement des fermetures et à

la constitution de classe sur trois niveaux, une situation que souhaitent éviter les deux élus afin d'assurer une qualité pédagogique.

« On anticipe », expliquent les deux maires qui ont déjà rencontré Hélène Salmon, inspectrice d'académie. Une réunion a eu lieu mardi dernier avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus et l'inspectrice. L'objectif est de maintenir sept classes avec un pôle maternelle de trois classes à Chassors, qui laissera la possibilité d'accueillir les moins de 3 ans, et un pôle élémentaire de quatre classes à Sigogne. Dans ce projet et dans le cadre du protocole, un poste supplémentaire serait créé pour du renforcement et du soutien.

À l'heure actuelle, le projet est encore au stade de la réflexion. L'in-

quiétude de certains parents d'élèves est palpable, en particulier sur des questions pratiques comme le transport. Les deux maires sollicitent désormais la communauté d'agglomération qui a repris la compétence école.

« Des investissements sont à prévoir à Chassors et au niveau du transport », précise Jean-Philippe Roy, qui voit ce dossier comme un test sur la rapidité décisionnelle de l'Agglo. Dans un premier temps, les conseils d'écoles devront donner leur avis, puis les deux conseils municipaux devront délibérer, puis ce sera au tour du Grand Cognac, avant les autorisations de l'Académie et du Département. « On doit se décider d'ici la fin février pour la rentrée prochaine », expliquent les deux maires.

L'osier à la portée de tous

Au potager du Jardin respectueux (accès par la rue de la Trache), rendez-vous est fixé samedi 28 janvier pour la première animation de l'année, autour de l'osier.

Dès 10 heures, adhérents et non adhérents de l'association joueront du sécateur. Au terme de cet atelier de taille participative, chacun pourra repartir avec son fagot d'osier.

La matinée se poursuivra, selon son envie, autour du bouturage d'osier, du fascinage (l'osier sert à la retenue des berges) et de la vannerie. Les plus jeunes, sous la surveillance de leurs parents, disposeront d'un petit coin tout à eux avec tressage et cabane en osier. Sabrina, bénévole au Jardin, aura préparé quelques supports en amont et les enfants pourront confectionner à ses côtés leur propre nichoir.

À midi, chacun est invité à tirer son repas du sac, le temps d'un pique-nique partagé.



Chacun pourra s'essayer à la taille de l'osier et repartir avec son fagot. PHOTO SANDRA BALIAN

Tarif gratuit pour les adhérents, prix libre pour les non adhérents.
Contact : 05 45 80 8115.

CHÂTEAUBERNARD

Pêche. La Gaule cognaçaise tiendra son assemblée générale le vendredi 27 janvier, à 20 h 30, salle Jean-Tardif. Une tombola gratuite sera organisée à cette occasion.

La danse de la colère

CHÂTEAUBERNARD Avec son spectacle, qui est passé par Avignon et qu'elle présente au Castel, la danseuse Andréa Bescond évoque un sujet grave : le viol

« Les chatouilles ou la danse de la colère ». Ce seul en scène, Andréa Bescond l'a joué pour la première fois au festival off d'Avignon en 2014. « Le spectacle a mûri dans son coin » et fait son retour au festival off de 2015. Depuis, l'artiste qui a obtenu le Molière du seul en scène en 2016 pour la pièce, n'a plus jamais cessé de jouer. Samedi 28 janvier, à 20 h 30, André Bescond sera au Castel.

Danseuse diplômée du Conservatoire national de musique et de danse de Paris, l'artiste donne vie à Odette et un tourbillon de personnages dont Gilbert, ami de la famille, son violeur. Un sujet grave ancré dans la vie mais au message plein d'espoir : on peut s'en sortir.

« Sud Ouest » Odette a-t-elle changé sur scène depuis les retours du public et particulièrement des victimes d'abus sexuels ?

Andréa Bescond Cela a beaucoup changé. C'était un peu impromptu avec mon ressenti personnel. Au début j'ai écrit. Les gens ont commencé à se l'approprier. Je me sentais un peu moins seule...

Pourquoi avoir choisi l'émission « Mille et une Vies » de Frédéric Lopez pour vous raconter en tant que propre victime d'un pédophile (émission diffusée en novembre dernier NDLR) ?

C'était le moment. Un spectacle reste un commerce. Je ne voulais pas utiliser mon histoire pour forcer les gens à voir mon spectacle. On est dans une société voyeuriste. Moi je voulais en parler au nom de toutes les victimes. Mais à un moment je me suis dit : tu ne peux pas



Andréa Bescond habite la scène avec ses personnages. PHOTO DR

argumenter et faire un spectacle qui libère la parole. Tu es un peu hypocrite. Vas-y assume !

Éric Métayer, votre metteur en scène est aussi l'homme qui partage votre vie. On peut dire qu'il vous a permis de vous voir avec humanité dans le miroir ?

Avant sa rencontre, j'avais sans réflexion. D'écrire ce spectacle, cela m'a forcé à me plonger au cœur du problème. J'ai attaqué mon agresseur en justice, à l'âge de 22 ans. Je n'étais pas prête. Derrière j'étais dans le déni de tout, je n'en parlais pas. C'était très très difficile. Éric a été ma bouée de sauvetage. Il m'a poussé à écrire. C'est beaucoup de temps, d'investissement moral et affectif.

Les Chatouilles ont-elles permis à la petite victime que vous étiez de sortir de sa prison vocale et corporelle ?

« Non, c'était pour mettre en avant le concept de résilience. J'ai écrit de façon viscérale. Et puis il y a l'œil bienveillant de mon metteur en scène... »

Les chiffres concernant les victimes de pédophiles sont édifiants.

Ce sont un enfant sur cinq, de la main dans la culotte à l'acte sexuel et ce sont des chiffres avancés par le Conseil de l'Europe.

Et que dire de la prescription, vingt ans à compter de la majorité pour les crimes sexuels commis sur mineur de moins de 15 ans ?

On va continuer l'opération stop prescription à l'assemblée nationale et au Sénat. On se prend en photo avec le texte : « Violences sexuelles = 1 enfant sur 5. Stop Prescription » et on l'envoie sur stop-prescription@gmail.com. J'espère qu'on va bouger les lignes. Tout se joue dans la prévention. Il faut aider l'enfant à parler. C'est rare qu'un pédophile exerce une violence physique. Plus on aura d'enfants qui sauront se défendre, plus on est assuré que les pédophiles ne s'approcheront pas d'eux.

La parole s'est-elle libérée au sein de votre famille (Andréa Bescond est maman de deux enfants) ?

Je suis très à l'écoute. Cela m'a permis d'aborder le sujet. Je me suis appuyée sur le livre de Catherine Dolto « Respecte mon corps » et du livre pour enfant « Kiko et la main » conçu par le Conseil de l'Europe où les enfants sont sensibilisés aux gestes permis et non permis avec la main.

Des projets ?

On tourne le film des Chatouilles en juin juillet. Il sortira début 2018. Je travaille aussi la mise en scène de la pièce « Quelque chose » de Capucine Maillard qui parle de l'inceste (8 au 26 mars 2017). C'est plein de vie, porteur d'espoir. Cela permet à des victimes d'attaquer en justice mais aussi à des gens non concernés de comprendre tout le chemin psychique que doit mener la victime d'un viol.

Sandra Balian

Spectacle, ce samedi 28 janvier, à 20 h 30, au Castel. Tél. 05 45 32 76 81 ou 05 45 32 32 51 ou accueil@lecastel.fr.